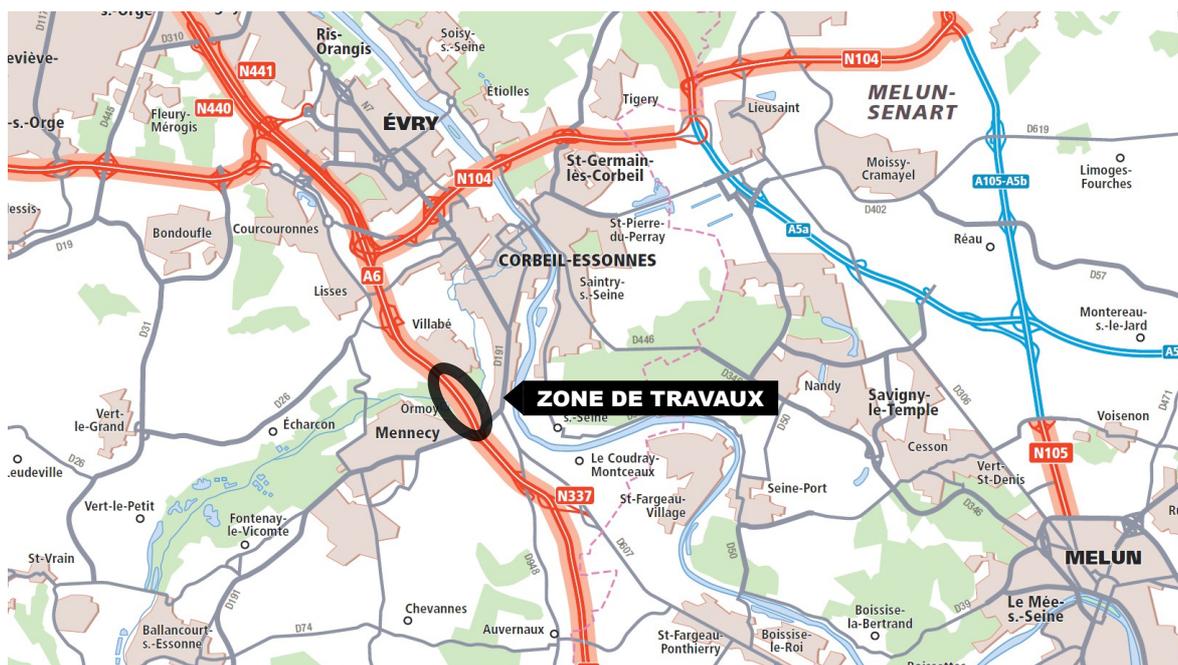


Créteil, le 26 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Autoroute A6 – Réparation du pont sur l'Essonne à Ormoy Rétablissement de la circulation sur 3 voies par sens entre le 26 et 30 septembre 2016

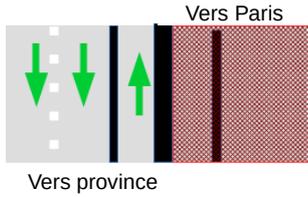
Le pont qui permet à l'autoroute A6 de franchir la rivière Essonne à Ormoy a été construit à la fin des années 1950. Les inspections régulières du pont ont décelé en 2011 un défaut de l'étanchéité sous le tablier, qui peut porter atteinte à la pérennité du béton.



Les travaux entrepris depuis plusieurs mois afin de garantir la pérennité de l'ouvrage, sont terminés.

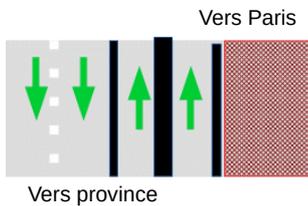
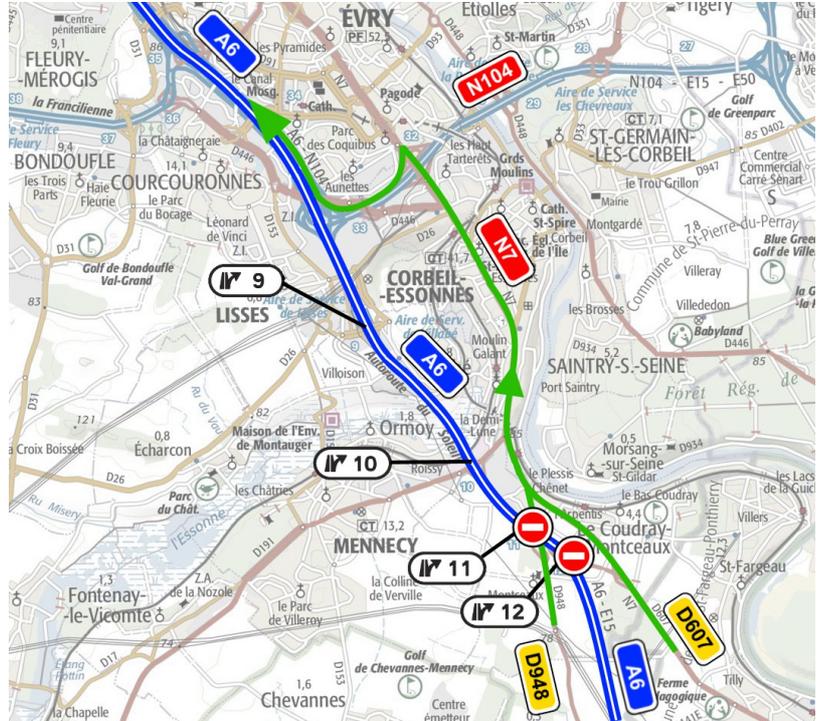
Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants sur le chantier pendant la **dépose des glissières de balisage temporaire et le rétablissement de la circulation sur 3 voies par sens**,

CONTACT PRESSE :
Robin LEROY – 01 46 76 87 80



pendant les deux nuits du 26 au 28 septembre 2016, de 22h00 à 05h00, les usagers du sens province > Paris circulent sur la voie de gauche de la chaussée opposée, et les usagers du sens Paris > province circulent sur 2 voies sur 4 km autour du pont de l'autoroute A6 sur l'Essonne, entre Ormoy et Villabé.

De plus, la bretelle n°11 (depuis la route départementale RD948) du sens province > Paris de l'autoroute A6 est fermée à la circulation ces deux nuits du 26 au 28 septembre, de 22h00 à 05h00 ; les usagers de la RD948 en direction de Paris empruntent la RN7 en direction de Corbeil-Essonnes, puis la Francilienne (RN104) pour rejoindre l'autoroute A6.

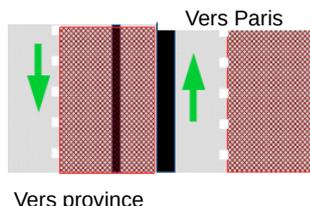


En journée, les usagers circulent sur 2 voies par sens. Pour ce faire, une des voies pour les usagers du sens province > Paris est mise en place sur la chaussée opposée.

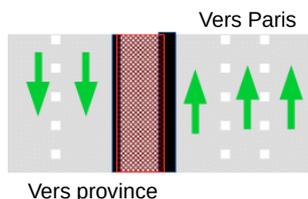
Pendant toute cette période, les usagers circulent sur des voies de largeur réduite pendant toute la durée des opérations, où la vitesse maximale autorisée est fixée à 70 km/h dans le sens province > Paris et à 90 km/h dans le sens Paris > province. De plus, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes n'ont pas l'autorisation de dépasser.

Avec ces dispositions, les 26 et 27 septembre 2016 les usagers doivent intégrer un allongement de temps de parcours de :

- 30 minutes en moyenne le matin dans le sens province > Paris ;
- 15 minutes en moyenne le soir dans le sens Paris > province.



Pour terminer les opérations de dépose des dispositifs de chantier et de retrait du balisage et réaliser le nouveau marquage horizontal, pendant les deux nuits, de 22h00 à 05h00, du 28 au 30 septembre 2016, les usagers circulent sur 1 voie par sens où la vitesse maximale autorisée est fixée à 70 km/h.



En journée, du 28 au 30 septembre 2016, les usagers circulent sur 2 voies dans le sens Paris > province où la vitesse maximale autorisée est fixée à 90 km/h et le dépassement des poids-lourds interdit, et sur 3 voies par sens dans le sens province > Paris.



Pendant trois jours, de 09h30 à 16h30, entre le 05 et le 07 octobre 2016, pour réaliser les ultimes travaux de finition en terre-plein central, les usagers de l'autoroute A6 circulent sur deux voies par sens où la vitesse maximale autorisée est fixée à 70 km/h et le dépassement des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes est interdit. Ces mesures d'exploitation sont sans impact sensible sur les temps de parcours.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter ([@SYTADIN](https://twitter.com/SYTADIN)).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

